



# Institut de la gestion agricole

## Demande de financement de projet

Janvier 2011

Canada 

  
**ami**  
AGRICULTURAL MANAGEMENT INSTITUTE  
L'INSTITUT DE LA GESTION AGRICOLE

 Ontario

Cultivons l'avenir 

# Institut de la gestion agricole

## Demande de financement de projet

**À usage interne seulement/Office Use Only**

Date de réception/Date Received	Date d'examen/Review Date	N° de dossier de l'IGA/AMI File #
---------------------------------	---------------------------	-----------------------------------

### RENSEIGNEMENTS SUR LE REQUÉRANT

Nom	Statut juridique Cliquez ici N° d'entreprise
Adresse postale	Ville, province et code postal
Téléphone	Télécopieur
Adresse électronique	Site Web

Nom et titre de la personne-ressource

#### Entente concernant la divulgation de renseignements

Sauf entente écrite contraire entre le requérant et l'Institut de la gestion agricole (IGA), le requérant autorise irrévocablement par la présente les tierces parties déterminées par l'IGA, notamment toute agence d'évaluation du crédit ou d'autres institutions financières ou établissements de crédit, à collecter, utiliser et divulguer des renseignements personnels ou commerciaux sur le requérant et le projet afin de vérifier l'admissibilité et le maintien de l'admissibilité du requérant et du projet ainsi que la solvabilité du requérant. Par la présente, le requérant consent irrévocablement à la divulgation de renseignements par toute tierce partie avec laquelle l'IGA pourrait communiquer à cette fin.

Le requérant reconnaît qu'en vertu des dispositions de la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée*, le ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales de l'Ontario (MAAARO) ou Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC), ou les deux, peut devoir divulguer les renseignements qu'il détient à des tierces parties. Les questions ou préoccupations concernant la collecte, l'utilisation et la divulgation de renseignements par le MAAARO doivent être adressées à : Direction des services juridiques, Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales de l'Ontario, 5<sup>e</sup> étage, 1 Stone Road West, Guelph (Ontario) N1G 4Y2. Dans le cas d'AAC, il faut écrire à : Agriculture et Agroalimentaire Canada, Coordonnateur de l'accès à l'information et de la protection des renseignements personnels, Tour 4, 5<sup>e</sup> étage, bureau 265, 1341 Baseline Road, Ottawa (Ontario) K1A 0C5. On peut aussi téléphoner au 613 773-1386 ou envoyer une télécopie au 613 759-6872.

Si vous avez des questions au sujet de la protection de la vie privée ou désirez obtenir un exemplaire de la politique de l'IGA dans ce domaine, veuillez communiquer avec : Institut de la gestion agricole, Agent responsable du respect de la vie privée, 200-120 Research Lane, Guelph (Ontario) N1G 0B4. Téléphone : 519 822-6618 , télécopieur : 519 821-7361.

#### Attestation

En soumettant la présente demande, le requérant reconnaît et accepte ce qui suit :

- a) L'IGA peut rejeter une demande pour tout motif qu'il juge approprié ou l'approuver en imposant des conditions.
- b) La décision de l'IGA est définitive.
- c) L'IGA peut renvoyer ou conserver les documents transmis par un requérant dont la demande a été rejetée.
- d) En acceptant la demande, l'IGA s'engage à l'examiner en vue d'une approbation, mais il n'assume aucun autre risque ni obligation à cet égard.
- e) Le requérant a déclaré toutes les autres sources de financement du projet pour lesquelles il a fait une demande ou reçu une confirmation, ou les deux.
- f) Le requérant reconnaît que le projet proposé ne comprend pas des « ouvrages » comme la construction, l'exploitation, la modification, la désaffectation ou la fermeture de structures ni des « activités concrètes » telles que des vols à basse altitude, l'épandage de pesticides par voie aérienne dans des parcs nationaux ou des activités dans des cours d'eau ou à proximité, notamment le dragage.
- g) Le requérant ne pourra tenter des poursuites contre l'IGA ou une tierce partie en raison du refus ou du rejet de sa demande.
- h) Le requérant devra signer avec l'IGA une entente détaillée sur le projet exposant les modalités imposées par l'IGA comme conditions à l'approbation de la demande. Cette entente devra être signée avant que l'IGA avance des fonds au requérant.
- i) Le requérant dont la demande a été approuvée, ses mandants et ses partenaires acceptent que leurs noms, les montants des subventions accordées et des sommaires de leurs projets et de leurs résultats soient rendus publics.

Par la présente, le requérant certifie à l'IGA que les renseignements contenus dans la demande et les documents à l'appui sont complets et véridiques à tous les égards, que la personne qui a signé au nom du requérant a lu et compris les clauses sur la divulgation de renseignements, l'attestation et la déclaration et que le requérant reconnaît et accepte les modalités définies dans le document de l'IGA intitulé *Procédures et lignes directrices concernant le financement de projets*.

Signature : \_\_\_\_\_

Nom (en caractères d'imprimerie) :

Date :

# DEMANDE DE FINANCEMENT DE PROJET

Titre du projet :

Date de début du projet :

Date de fin du projet :

*(Tous les projets doivent prendre fin au plus tard le 31 janvier 2013)*

1. Sommaire du projet :

2. Expliquez la possibilité ou le problème précis visé par le projet qui est directement lié à l'une des priorités :

3. Donnez une vue d'ensemble de votre organisation et dites pourquoi elle est la mieux placée pour exploiter la possibilité ou régler le problème indiqué ci-dessus :

4. Dressez la liste complète des partenaires du projet.

Nom de l'organisation partenaire	Coordonnées (c.-à-d. adresse, responsable, téléphone, etc.)	Contribution en espèces

5. Veuillez décrire le rôle actif que les partenaires énumérés ci-dessus contribueront au projet :

6. Indiquez les objectifs du projet :

7. Énumérez les activités qui contribueront à l'atteinte des objectifs du projet :

8. Indiquez les effets mesurables que ce projet devrait avoir sur l'industrie agricole durant la période du projet :

9. Ce projet va-t-il influencer les décisions de gestion agricole au-delà de la durée du projet? Si oui, veuillez indiquer comment l'information continuera à influencer les producteurs et comment votre organisation facilitera cet impact :

---

---

10. Combien de personnes le projet touchera-t-il (c.-à-d. nombre d'agriculteurs, de conseillers en gestion d'entreprise, etc.)?

---

11. Comment allez-vous évaluer les effets du projet et la mesure dans laquelle il permettra de renseigner les groupes visés et les amènera à améliorer leurs techniques et à adopter des pratiques efficaces?

---

12. Indiquez les problèmes qui peuvent avoir une incidence sur la réussite du projet. Expliquez comment vous comptez les régler.

---

11. Aurez-vous des occasions de communiquer à d'autres provinces les renseignements obtenus dans le cadre du projet? Dans l'affirmative, veuillez donner des détails.

---

12. Le projet permettra-t-il de créer des ressources qui seront distribuées dans l'ensemble de l'industrie agricole? Dans l'affirmative, veuillez remplir le tableau et répondre à la question ci-dessous.

Indiquez le type et le nombre d'outils et d'activités de communication qui seront élaborés.

Outil ou activité	Quantité	Mode de distribution
Brochure		
Exposition		
CD ou DVD		
Affiches		
Site Web		
Manuel		
Exposés		
Publications dans Internet		
Publicité		
Panneaux d'affichage		
Radio		
Télévision		
Autre		

---

b) Indiquez quels sont les résultats du projet qui seront diffusés en français (p. ex. site Web ou Agricom).

Sans objet.

---

c) Si les ressources électroniques vont être développées comme partie du projet, comment est-ce que l'information sera maintenue et mise à jour au-delà de l'échéancier du projet ?

---

---